



UNCATEGORIZED



CVPP SAP – CONFIRMATION ET VALIDATION DE PROJET PROFESSIONNEL DANS LES MÉTIERS DES SERVICES À LA PERSONNE

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 158 candidats et pour le premier semestre 2023 :

- Taux de satisfaction stagiaires : 93,43 %
- Taux d'abandon : 3,16 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : 9,15 %
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : 27,45 %

PRE-REQUIS

Être demandeur d'emploi jeune ou adulte, fortement intéressé par les métiers du service à la personne

OBJECTIFS

Permettre au stagiaire :

- De définir et/ou valider un projet professionnel
- D'élaborer un parcours de formation qualifiant en lien avec le projet professionnel

CONTENU DE LA FORMATION

Contenus individualisés en fonction des besoins du stagiaire :

- Accueil et cohésion de groupe
- Connaissance de soi – intérêts professionnels
- Secteurs et métiers porteurs en Lorraine
- Attitudes et comportements en milieu professionnel
- Analyse des écarts et points de convergence et recherche de solutions
- Préparation à l'entrée en formation
- Accompagnement à la recherche de stage
- Communiquer sur son projet
- Validation en entreprise
- Validation du projet professionnel et plan d'action
- Accompagnement renforcé

DURÉE

Parcours maximum de 302 heures :

- 267 heures en centre
- 35 heures en entreprise

METHODES MOBILISÉES

- Mobilisation du plateau technique service à la personne
- Formation en présentiel et présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes
- Formateurs professionnels spécialisés en insertion et dans les métiers des services à la personne

MODALITÉ D'EVALUATION

- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Entretiens individuels
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant


MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur
- Participation à l'information collective : tests de positionnement et entretien de motivation
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<https://alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont

accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d' un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

Formation uniquement accessible aux demandeurs d'emploi et prise en charge par Pole Emploi ou la région Grand Est.

DERNIÈRE MISE À JOUR

04/12/2023

